

Bruxelles, le 30 avril 2021
(OR. en)

8186/21

**Dossier interinstitutionnel:
2021/0015(CNS)**

**FISC 66
ECOFIN 386**

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (2 ^e partie)/Conseil
N° doc. Cion:	5701/21 COM(2021) 28 final
Objet:	Règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 389/2012 du Conseil concernant la coopération administrative dans le domaine des droits d'accise en ce qui concerne le contenu des registres électroniques - Adoption

1. Le 26 janvier 2021, la Commission a adopté une proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 389/2012 du Conseil concernant la coopération administrative dans le domaine des droits d'accise en ce qui concerne le contenu des registres électroniques¹.
2. Le Comité économique et social européen a adopté son avis le 27 avril 2021². Le Parlement européen a adopté son avis le 29 avril 2021³.

¹ Doc. 5701/21.

² <https://www.eesc.europa.eu/en/our-work/opinions-information-reports/opinions/administrative-cooperation-field-excise-duties-electronic-registers>

³ https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2021-0121_FR.html

3. Aucune objection n'a été soulevée quant au fond de ce règlement du Conseil au sein du groupe "Questions fiscales" (Fiscalité indirecte – Droits d'accises).
4. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité:
- à confirmer son accord sur le texte du règlement du Conseil susmentionné, dont le texte mis au point par les juristes-linguistes figure dans le document 7312/21, en vue de l'adoption par le Conseil de cet acte juridique en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session;
 - compte tenu de l'urgence, si aucune session formelle du Conseil ne se tient avant le 12 mai 2021, à décider, conformément à l'article 12, paragraphe 1, premier alinéa, du règlement intérieur du Conseil et à l'article 1^{er} de la décision 2020/430 du Conseil, prorogée par les décisions (UE) 2020/556, (UE) 2020/702, (UE) 2020/970, (UE) 2020/1253, (UE) 2020/1659, (UE) 2021/26 et (UE) 2021/454 du Conseil, que le Conseil recoure à la procédure écrite pour l'adoption du texte du règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 389/2012 du Conseil concernant la coopération administrative dans le domaine des droits d'accise en ce qui concerne le contenu des registres électroniques, qui figure dans le document 7312/21;
 - à suggérer au Conseil de marquer son accord sur la publication du règlement du Conseil susmentionné au Journal officiel.
-